

Réf: Dossier 432037

## Avis de constitution

### SOCIETE « EVLOGIA » en abrégé « EVL »

Siège Abidjan Cocody angre djibi, Lot 121, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EVLOGIA » en abrégé « EVL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

RESTAURATION,  
ART CULINAIRE,  
IMMOBILIER,  
ARCHITECTURE D'INTERIEUR,  
VENTE D'OBJET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody angre djibi, Lot 121, Ilot 14

Dirigeant(s) Mme PELE AYA NELLY KADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08271 du 18/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50058/GTCA/RC/2025 du 18/08/2025

